



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le 07/07/2026

ID : 013-211301049-20260609-DEC2026_103-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-103

ACCEPTATION DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT SERVICE DE GESTION DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE AVEC LA SOCIETE WANTED MANIA POUR CHANGEMENT DE DENOMINATION

Nomenclature ACTES : 1.1

Le Maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du conseil municipal au maire.

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant qu'en date du 20 mars 2025, la société WANTED MANIA a cessé ses activités,

Considérant qu'il y a lieu de prendre acte de la nouvelle dénomination sociale de cet opérateur économique de la commune, dans le cadre du contrat de service conclu en date du 1^{er} juin 2023, pour la prise de rendez-vous en ligne.

DECIDE

Article 1 : Les termes de l'avenant N°1 au contrat « RDV 360 » conclu par la décision DEC2023-043, du 21 avril 2023 sont acceptés.

Article 2 : La société Wanted Mania change de dénomination et devient HeloSpot. La société change de domiciliation bancaire, la société change également d'adresse.

Il n'y a pas de changement de personnalité juridique, la société conserve son numéro de SIREN.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 9 juin 2026.

Le Maire,
Maxime MARCHAND





République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 – www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le 07/07/2026

ID : 013-211301049-20260609-DEC2026_103-CC



Avenant N°1 au contrat de service de gestion de rendez-vous en ligne avec la société WANTED MANIA dénommé « RDV 360 »conclu le 1^{er} juin 2023- DEC2023-043.

Entre les soussignés,

Maxime MARCHAND, Maire de la Commune de SAUSSET-LES-PINS, représentant la collectivité, d'une part,

ET

**La Société WANTED MANIA
61, Rue Jean GUEHENNO
35 700 RENNES .**

**SIRET Numéro :798 825 170 00029.
SIREN Numéro : 798 825 170
Société fermée le 20 MARS 2025.**

AYANT CHANGE DE DENOMINATION SOCIALE POUR DEVENIR :

**HelloSpot
Assistance bureautique accueil communications.
90 b, Rue des Fougères
35 700 RENNES**

**SIRET Numéro : 798 825 170 00037
SIREN Numéro : 798 825 170**

ARTICLE 1 : OBJET DE LA MODIFICATION

Le présent avenant a pour objet de constater le changement de dénomination sociale du titulaire du marché, ainsi que la modification de sa domiciliation bancaire.

Il est précisé que cette modification ne constitue pas de changement de la personnalité juridique de la société qui conserve le même numéro SIREN à savoir : **798 825 170.**

ARTICLE 2 :ABSENCE DE MODIFICATION DES AUTRES STIPULATIONS.

Toutes les autres clauses et conditions du contrat demeurent inchangées et continuent à produire leur effet.

Le présent avenant est sans incidence sur le montant, l'objet, les délais d'exécution et les conditions financières du contrat

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : DATE D'EFFET DE L'AVENANT

Le présent avenant prend effet à compter de la date de sa publication.

Fait à SAUSSET-LES-PINS, le 9 Juin 2026.

**Le Maire,
Maxime MARCHAND**

